



Comptes de l'exercice 2020

Réponse au postulat de M. Vincent Brayer

« Lausanne demain, une ville plus solidaire : vers une rationalisation du plan des investissements favorisant l'économie locale »

Réponse à la pétition de M. Kyril Gossweiler

« Pour la transparence du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) »

Rapport-préavis N° 2021 / 26

Lausanne, le 29 avril 2021

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Les comptes 2020 de la Ville de Lausanne présentent un déficit de CHF 15 millions, en amélioration de CHF 59.8 millions par rapport au budget. L'impact de la crise sanitaire se monte à près de CHF 21 millions nets. Sans les effets de la crise, les comptes 2020 auraient présenté un excédent de CHF 5.7 millions. La Municipalité a assumé ses engagements pris au début de la pandémie et continuera à prendre des mesures anticycliques fortes pour soutenir la population et les secteurs les plus touchés.

Il y a une année, au moment de la présentation des comptes 2019, la Municipalité s'était engagée à soutenir de manière importante l'économie, les entités subventionnées ainsi que la population. Au moment de boucler les comptes 2020, il en aura coûté à la Ville près de CHF 21 millions nets (CHF 37 millions bruts). Aux mesures de soutien aux commerces lausannois (CHF 3.5 millions), s'ajoutent des mesures de soutien à l'économie (CHF 2.5 millions), la gratuité des baux des commerces et restaurants et la renonciation aux droits distincts et permanents (DDP) (CHF 2.2 millions) et enfin le plan de relance dans le domaine de la culture (CHF 2.0 millions). S'agissant des charges non maîtrisables impactées par la pandémie, l'on peut compter principalement les pertes de revenus liés aux amendes et au stationnement (CHF 7.7 millions) et à la baisse de l'impôt sur les divertissements (CHF 3.8 millions).

Les charges de fonctionnement pour l'année 2020 sont stables et maîtrisées par rapport aux comptes 2019 (-0.8%). Côté revenus, hors effets COVID, les comptes 2020 s'inscrivent également dans la stabilité bien que l'on puisse dénoter une hausse des recettes issues de la fiscalité des personnes morales.

Les recettes fiscales sont globalement en amélioration de CHF 19.7 millions par rapport aux comptes 2019. Cela est principalement dû à l'imposition sur le bénéfice et le capital (+CHF 28.6 millions), qui est liée pour partie à l'entrée en vigueur de la RFFA : cette hausse est due à la fois à une adaptation de la taxation 2019 et à une adaptation des acomptes 2020. Elle est donc en partie ponctuelle.

L'évolution des impôts est cependant atténuée par les pertes fiscales liées à la stratégie fiscale cantonale et des déductions supplémentaires décidées (primes d'assurance-maladie, frais de garde des enfants et contribuables modestes) qui impactent les finances de la Ville cumulées à la baisse du coefficient communal de l'équivalent de 1.5 point d'impôt. L'impact est une perte d'environ CHF 8 millions.

Après la mise en œuvre du Plan structurel d'amélioration financier (PSAF) I (CHF 40 millions pérennes), le PSAF II permet une nouvelle amélioration de CHF 3.4 millions aux comptes 2020. Pour rappel, de manière cumulée, les effets financiers intégrés à ce titre depuis le budget 2017, et confirmés dans les comptes, s'élèvent à CHF 35.7 millions. Il est à noter que sans la mise en place du premier et du deuxième paquet de mesures structurelles, le déficit 2020 s'élèverait à près de CHF 90 millions.

En 2020, et malgré la pandémie, la Ville de Lausanne a su maintenir un haut niveau d'investissement (CHF 110.2 millions) intégralement autofinancé grâce à une marge d'autofinancement de CHF 141.4 millions. Parmi les grands projets, notons les CHF 34.1 millions dépensés pour Métamorphose (Stade et centre de football de la Tuilière, travaux aux Plaines-du-Loup et aux Prés-de-Vidy) ainsi que CHF 22 millions pour les établissements scolaires (Fiches, Belvédère, St-Roch, Béthusy, Eglantine).

Comme elle l'a fait depuis le début de la crise sanitaire, la Municipalité prend ses responsabilités et continuera à prendre des mesures anticycliques à la hauteur de ses compétences et dans la limite de ses capacités. Elle est plus que jamais convaincue que les dépenses importantes engagées aujourd'hui pour limiter les effets de la crise sont non seulement nécessaires pour soutenir l'emploi et l'économie lausannoise mais qu'elles se révéleront également positives à long terme pour les finances publiques.

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes de 2020 :

Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

Comptes 2019	BUDGET 2020 (y c. crédits suppl.)		Comptes 2020	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
COMPTE DE RESULTAT				
1'786'716'603	1'842'597'800	Total des charges	1'780'002'978.40	-62'594'822
1'775'550'138	1'767'833'000	Total des revenus	1'764'996'341.30	-2'836'659
-11'166'464	-74'764'800	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-15'006'637.10	59'758'163
126'344'015	129'868'800	Amortissements	123'361'243.71	-6'507'556
1'796'168	-23'216'400	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	33'092'921.23	56'309'321
116'973'719	31'887'600	Autofinancement du compte de fonctionnement	141'447'527.84	109'559'928
-120'214'344	-194'625'000	Investissements nets	-110'199'952.26	84'425'048
-3'240'624	-162'737'400	Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement du compte de fonctionnement	31'247'575.58	193'984'976

COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
147'288'198	251'170'000	Total des dépenses	141'559'111.39	-109'610'889
27'073'854	56'545'000	Total des recettes	31'359'159.13	-25'185'841
120'214'344	194'625'000	Investissements nets	110'199'952.26	

2. Objet du préavis

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2020.

Ce rapport-préavis répond également au postulat de M. Vincent Brayer « Lausanne demain, une ville plus solidaire : vers une rationalisation du plan des investissements favorisant l'économie locale » et à la pétition de M. Kyril Gossweiler « Pour la transparence du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) ».

3. Table des matières

1. Résumé.....	1
2. Objet du préavis	2
3. Table des matières.....	3
4. Impacts financiers du COVID-19 sur les comptes 2020	3
5. Comptes de l'exercice 2020.....	4
5.1 Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2020	4
5.1.1 Compte de fonctionnement.....	4
5.1.2 Comptes des investissements du patrimoine administratif.....	18
5.1.3 Plafond d'endettement	20
5.1.4 Bilan général	20
6. Réponse au postulat de M. Vincent Brayer « Lausanne demain, une ville plus solidaire : vers une rationalisation du plan des investissements favorisant l'économie locale »	23
6.1 Rappel du postulat	23
6.2 Réponse de la Municipalité.....	23
7. Réponse à la pétition de M. Kyril Gossweiler « Pour la transparence du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) »	25
7.1 Rappel de la pétition	25
7.2 Réponse de la Municipalité.....	25
8. Impact sur le développement durable	25
9. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap	25
10. Conclusions.....	26

4. Impacts financiers du COVID-19 sur les comptes 2020

Avant de procéder à une analyse détaillée sur les écarts par rapport au budget, il convient de faire un point sur les impacts financiers en lien avec la crise du COVID-19. En effet, tel qu'évoqué en préambule, cette dernière a impliqué des coûts supplémentaires de CHF 21 millions pour la Ville en 2020, suite à la mise en place de mesures volontaristes de la Municipalité afin de soutenir l'économie, les entités subventionnées ainsi que la population (voir annexe « Impacts COVID aux C2020 » pour plus de détails). Sans les effets de la pandémie, le résultat 2020 aurait affiché un bénéfice de l'ordre de CHF 6 millions. Les effets de la pandémie impacteront également de manière importante les prochains exercices. A titre illustratif, les coûts mis en exergue à ce titre dans le cadre du budget 2021 ont été évalués à CHF 43 millions.

Les conséquences financières de la crise sanitaire sur les finances de la Ville s'élève à CHF 21 millions nets. Ceci découle notamment du soutien apporté aux domaines les plus touchés par la pandémie ou encore de la péjoration de la situation fiscale. Ces montants sont contre-balancés pour partie par des compensations de la Confédération et des non-dépenses sur certains postes du budget pour un montant de CHF 23 millions.

Les CHF 21 millions d'augmentations de charges sont principalement dus au soutien sous forme de bons en faveur des Lausannois-e-s pour favoriser la consommation auprès des commerçants lausannois (CHF 3.5 millions), au soutien financier à Beaulieu, notamment afin de compenser l'annulation des foires et congrès (CHF 3.5 millions), aux mesures de soutien à la culture lausannoise (CHF 2.5 millions), à la couverture des pertes brutes financières des tl (CHF 2.5 millions), à la couverture de déficit des garderies privées subventionnées (CHF 3.7 millions), à l'acquisition de matériel de protection sanitaire et autres mesures organisationnelles pour les employé-e-s et administrés (CHF 1.8 million) ainsi qu'à l'achat de matériel et aux mesures sanitaires pour les hébergements d'urgences lausannois (CHF 0.4 million).

Les CHF 25 millions de diminution de revenus sont principalement dus à la perte de revenus issue de l'impôt sur le divertissement (CHF 3.8 millions), du soutien aux établissements publics sous forme de gratuité de l'occupation du domaine public des terrasses (CHF 1.3 million), à la gratuités des baux

commerciaux, renonciation à la perception des loyers des DDP, des édifices et des locataires commerciaux (CHF 2.2 millions), à la diminution de revenus en lien avec les garderies municipales (CHF 1.3 million), à une baisse des amendes (CHF 4.9 millions), à la gratuité des terrasses, marchés, étalages, manifestations (CHF 2.5 millions) et enfin à une diminution des revenus du stationnement pendant le semi-confinement (CHF 2.8 millions).

L'impact des CHF 46 millions est partiellement compensé à hauteur de CHF 23 millions par des non-dépenses en biens, marchandises ou services (CHF 12 millions), par des non-dépenses en salaires (CHF 4.6 millions), par les compensations de la Confédération et du Canton pour les garderies privées subventionnées (CHF 3.7 millions).

En conclusion et en chiffres, les éléments susmentionnés se résument dans le tableau synthétique ci-dessous :

Coût COVID - Comptes 2020 - Ville de Lausanne	en millions de CHF
Augmentations de charges	20.5
Diminution de revenus	22.9
Eléments d'améliorations (charges et revenus)	-22.6
Total final coût net COVID	20.8

Tel que mentionné en préambule, sans les effets de la pandémie, le résultat 2020 qui aboutit à un déficit de CHF 15 millions, aurait affiché un bénéfice de l'ordre de CHF 6 millions.

5. Comptes de l'exercice 2020

5.1 Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2020

5.1.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-) ou des revenus (+)
Budget initial	1'812'633'200.00	1'765'069'000.00	-47'564'200.00
Crédits supplémentaires	29'964'600.00	2'764'000.00	-27'200'600.00
Budget final	1'842'597'800.00	1'767'833'000.00	-74'764'800.00
Comptes 2020	1'780'002'978.40	1'764'996'341.30	-15'006'637.10
Ecart	-62'594'821.60	-2'836'658.70	59'758'162.90
	-3.40%	-0.16%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2020 s'établit comme suit :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2019	2020	2020	B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 Charges	1'786'716'603	1'842'597'800	1'780'002'978	-62'594'822	-3.40
30 Charges de personnel	595'324'026	606'358'300	592'185'371	-14'172'929	-2.34
31 Biens, services et marchandises	449'094'531	485'940'300	430'038'203	-55'902'097	-11.50
32 Intérêts passifs	50'063'432	47'583'500	46'207'509	-1'375'991	-2.89
33 Amortissements	149'707'143	152'512'100	144'292'374	-8'219'726	-5.39
35 Dédommagements à des collectivités publiques	299'765'161	295'042'800	292'949'835	-2'092'965	-0.71
36 Subventions accordées	103'259'277	121'949'500	119'774'277	-2'175'223	-1.78
38 Attributions aux réserves	33'562'930	21'780'900	53'324'492	31'543'592	144.82
39 Imputations internes	105'940'102	111'430'400	101'230'917	-10'199'483	-9.15
4 Revenus	1'775'550'138	1'767'833'000	1'764'996'341	-2'836'659	-0.16
40 Impôts	521'119'425	506'300'000	540'802'910	34'502'910	6.81
41 Patentes, concessions	2'634'691	3'295'000	2'384'784	-910'217	-27.62
42 Revenus des biens	111'701'237	105'732'700	104'818'125	-914'575	-0.86
43 Taxes, ventes et prestations facturées	673'536'493	676'949'100	641'115'990	-35'833'110	-5.29
44 Part à des recettes sans affectation	8'816'891	6'000'000	12'773'118	6'773'118	112.89
45 Dédommagements de collectivités publiques	315'307'518	309'060'500	336'945'387	27'884'887	9.02
46 Subventions acquises	4'727'019	4'068'000	4'693'541	625'541	15.38
48 Prélèvements sur les réserves	31'766'762	44'997'300	20'231'570	-24'765'730	-55.04
49 Imputations internes	105'940'102	111'430'400	101'230'917	-10'199'483	-9.15
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-11'166'464	-74'764'800	-15'006'637	59'758'163	

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

3 CHARGES

30 Charges de personnel

-CHF 14.2 millions ou -2.3%

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	39'847'024.09	40'611'500	38'603'238.29	-2'008'261.71	-4.9
Sécurité et économie	162'257'529.33	169'973'300	163'116'920.76	-6'856'379.24	-4.0
Sports et cohésion sociale	69'498'375.19	75'021'500	68'644'021.99	-6'377'478.01	-8.5
Logement, environnement et architecture	70'555'677.69	72'834'400	71'127'106.84	-1'707'293.16	-2.3
Enfance, jeunesse et quartiers	101'988'236.13	105'101'100	103'576'531.24	-1'524'568.76	-1.5
Finances et mobilité	80'536'196.55	85'294'400	78'669'679.01	-6'624'720.99	-7.8
Services industriels	70'640'987.21	74'522'100	68'447'873.12	-6'074'226.88	-8.2
Sous-total	595'324'026.19	623'358'300	592'185'371.25	-31'172'928.75	-5.0
Correctif de la masse salariale	0.00	-17'000'000	0.00	17'000'000.00	-100.0
Total	595'324'026.19	606'358'300	592'185'371.25	-14'172'928.75	-2.3

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées d'un montant de CHF 17 millions ont été pleinement réalisées puisque l'on enregistre une économie supplémentaire de CHF 14.2 millions dont CHF 4.6 millions sont imputés à la crise du COVID et CHF 8.9 millions en lien avec les SIL et le Service de l'eau. Par rapport aux comptes 2019, la masse salariale diminue de CHF 3.1 millions ; cet écart est principalement lié à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accident de la part employé conformément aux recommandations du CFL, celles-ci étant comptabilisées directement au bilan. Ce changement de méthode est neutre sur le compte de fonctionnement de la Ville.

31 Biens, services et marchandises

-CHF 55.9 millions ou -11.5%

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	12'196'643.37	15'896'900	12'548'773.81	-3'348'126.19	-21.1
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles	147'748'118.53	154'985'100	142'779'974.89	-12'205'125.11	-7.9
Marchandises	16'538'756.77	18'692'100	15'561'957.49	-3'130'142.51	-16.7
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	33'265'534.19	40'317'800	35'419'459.46	-4'898'340.54	-12.1
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	50'388'396.50	49'039'300	46'572'226.01	-2'467'073.99	-5.0
Honoraires et prestations de services	131'389'727.73	147'123'300	128'755'050.22	-18'368'249.78	-12.5
Autres dépenses en biens, services et marchandises	57'567'354.25	59'885'800	48'400'761.57	-11'485'038.43	-19.2
Total	449'094'531.34	485'940'300	430'038'203.45	-55'902'096.55	-11.5

L'importante diminution constatée sous ce poste (-CHF 55.9 millions) résulte d'une multitude d'économies de charges réalisées dans les divers services de l'administration, économies à mettre en lien principalement avec les SIL (voir ci-dessous) et les impacts de la crise du COVID-19 (-CHF 12 millions).

Aux SIL, la diminution de ce poste est de CHF 31.9 millions dont CHF 9.9 millions pour les achats d'énergie. Sous le poste « Impôts, taxe et frais divers » (-CHF 9.1 millions), l'économie réalisée résulte

d'une diminution du financement par des fonds de réserve et de renouvellement de projets retardés ou reportés, d'une diminution des coûts de promotion du multimédia et du gaz, d'une suppression des soutiens aux manifestations et d'une diminution du coût du timbre régional amont de Gaznat. Sous le poste « Autres prestations de tiers » (-CHF 6.7 millions), l'économie résulte de la diminution des mandats d'expertise, de la réduction des coûts liés à LFO et de prestations confiées à des tiers.

Les principaux écarts, hors SIL, pouvant encore être relevés sont les suivants :

(en millions de CHF)

— Service de l'eau – Traitement des eaux usées – Prestations de EPURA S.A.	-3.4
— Service de l'eau – Autres prestations de tiers	-1.6
— Service de l'eau – Entretien des biens immobiliers et réseaux	-1.3
— SAJE – Fermeture des structures d'accueil	-2.0
— Service de la propreté urbaine – Honoraires et prestations de services	-0.9
— Service des routes et de la mobilité – Changement de méthode comptable pour les stocks	-0.7
— Achats d'énergie hors SIL	-2.3

32 Intérêts passifs

-CHF 1.4 million ou -2.9%

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	50'058'279.81	47'543'500	46'197'915.86	-1'345'584.14	-2.8
Autres intérêts passifs	5'152.17	40'000	9'592.67	-30'407.33	-76.0
Total	50'063'431.98	47'583'500	46'207'508.53	-1'375'991.47	-2.9

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgétisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie. Par rapport au budget 2020, la charge d'intérêts diminue de CHF 1.4 million.

33 Amortissements

-CHF 8.2 millions ou -5.4%

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	9'279'648.99	8'500'000	6'854'187.44	-1'645'812.56	-19.4
Autres pertes, défalcons et moins-values	9'561'321.04	8'860'300	7'589'882.91	-1'270'417.09	-14.3
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	87'628'950.35	91'272'600	86'105'095.65	-5'167'504.35	-5.7
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	38'715'064.96	38'596'200	37'256'148.06	-1'340'051.94	-3.5
Amortissements du patrimoine financier	4'522'157.25	5'283'000	6'487'059.91	1'204'059.91	22.8
Total	149'707'142.59	152'512'100	144'292'373.97	-8'219'726.03	-5.4

Les défalcons d'impôts (chiffre communiqué par l'Administration cantonale des impôts (ACI)) ont été moins importantes que prévu (-CHF 1.6 million). Les autres pertes, défalcons et moins-values (nature 330) sont restées globalement en dessous du budget de CHF 1.3 million et résultent principalement, au Corps de police, d'une baisse des défalcons (-CHF 0.8 million) en lien avec la diminution des amendes.

Concernant les amortissements du patrimoine administratif (-CHF 6.5 millions), la diminution s'explique principalement au Service de l'eau (-CHF 3.8 millions) suite au retard pris par certains

projets, notamment le remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont de Pierre au lieu-dit « Pont de Fenil » et la réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut, au Service d'urbanisme par l'amortissement extraordinaire du projet relatif à l'ancien plan directeur communal (+CHF 1.2 million). S'agissant du Service de l'eau, la diminution est intégralement compensée par des prélèvements moindres dans les fonds de réserves et de renouvellement du Service (voir également groupe 48 ci-après).

Quant à l'augmentation des amortissements du patrimoine financier (PF) de CHF 1.2 million, celle-ci s'explique par plusieurs mouvements : au Service du logement et des gérances, par de nombreux reports de travaux en lien avec le crédit d'assainissement énergétique et à la rénovation des bâtiments du PF 1^{re} étape (rapport-préavis N° 2015/50) (-CHF 3.5 millions) (amortissements en fonction des dépenses réelles) ; cette diminution est compensée par un prélèvement moindre d'un montant identique dans le Fonds de rénovation d'immeubles (voir également sous le poste 48). Au Service des finances, par la réévaluation de la participation dans Romande Energie Holding S.A. à la valeur boursière au 31.12.2020 (+CHF 3.2 millions) en application des règles comptables en vigueur. S'agissant de cette dernière, un prélèvement d'un montant identique a été effectué dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs des placements, prêts et participations permanentes (voir groupe 48 ci-après). Aux Services industriels, l'augmentation de CHF 1.5 million est liée au transfert de l'ouvrage de Lavey du patrimoine administratif au patrimoine financier.

35 Dédommagements à des collectivités publiques

-CHF 2.1 millions ou -0.7%

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	102'101'590.00	98'200'000	117'523'632.00	19'323'632.00	19.7
Participation à la cohésion sociale	115'782'286.00	115'000'000	105'544'187.00	-9'455'813.00	-8.2
Participation à des entreprises de transports	57'266'521.25	69'625'300	58'165'190.77	-11'460'109.23	-16.5
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	12'845'408.00	0	0.00	0.00	-
Réforme policière	7'168'980.00	7'600'000	7'043'443.00	-556'557.00	-7.3
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'527'645.45	2'400'000	2'596'872.39	196'872.39	8.2
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	908'180.00	910'000	908'219.00	-1'781.00	-0.2
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	698'600.00	707'600	698'630.00	-8'970.00	-1.3
Autres dédommagements	465'950.70	599'900	469'661.10	-130'238.90	-21.7
Total	299'765'161.40	295'042'800	292'949'835.26	-2'092'964.74	-0.7

L'alimentation du Fonds de péréquation est supérieure au budget compte tenu principalement de la comptabilisation au brut de la part solidarité sans effet sur le résultat (CHF 15.7 millions) et du décompte final 2019. S'agissant de la part solidarité, un écart équivalent est à considérer sous le poste 45 ci-après « Dédommagement de collectivité publique ».

La participation à la cohésion sociale est inférieure au budget de CHF 9.5 millions compte tenu de son évolution moins importante lors du décompte final 2019 et des acomptes 2020.

S'agissant de la participation aux entreprises de transports, l'écart par rapport au budget s'explique essentiellement par la non-consommation du crédit supplémentaire de CHF 11 millions sollicité pour la couverture du déficit des tl. En effet, ce dernier n'a pas été utilisé compte tenu de la prise en charge accrue du déficit par la Confédération et le Canton suite à la pandémie.

S'agissant des frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat, la hausse est due à l'augmentation du volume d'impôts mis en compte.

36 Subventions accordées**-CHF 2.2 millions ou -1.8%**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	52'079'288.10	63'151'900	61'441'219.92	-1'710'680.08	-2.7
Sécurité et économie	563'070.20	677'800	1'741'780.35	1'063'980.35	157.0
Sports et cohésion sociale	21'658'029.41	25'582'700	24'765'860.31	-816'839.69	-3.2
Logement, environnement et architecture	2'424'951.00	4'612'500	4'387'895.35	-224'604.65	-4.9
Enfance, jeunesse et quartiers	16'212'795.95	16'652'000	16'343'321.20	-308'678.80	-1.9
Finances et mobilité	10'321'142.52	11'195'800	10'970'367.52	-225'432.48	-2.0
Services industriels	0.00	76'800	123'832.80	47'032.80	61.2
Total	103'259'277.18	121'949'500	119'774'277.45	-2'175'222.55	-1.8

A la Direction culture et développement urbain, la baisse s'explique principalement par les rétrocessions de subventions excédentaires de l'Opéra et de l'Orchestre de chambre de Lausanne (-CHF 1.5 million) résultant de la réduction des activités culturelles en raison des fermetures imposées. Ces rétrocessions ont été attribuées au Fonds de risques pour institutions culturelles (voir poste 38 ci-dessous).

A la Direction sécurité et économie, la hausse s'explique par les mesures extraordinaires de soutien aux commerçants et à l'économie locale, notamment l'octroi de gratuités (+CHF 1.1 million).

A la Direction logement, environnement et architecture, au Service du logement et des gérances, les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées CHF 0.7 million en dessous des prévisions.

Globalement, dans l'ensemble de la Ville, la diminution observée s'explique par l'annulation de nombreuses manifestations ou autres en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, la Ville a renoncé à la perception de loyers commerciaux dans plusieurs services pour un montant total de CHF 2.2 millions.

38 Attributions aux réserves**+CHF 31.5 millions ou +144.8%**

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de risques pour institutions culturelles	0	300'000	1'773'530.00	1'473'530.00	491.2
Fonds d'invest. pour les productions culturelles	0	100'000	100'000.00	0	0.0
Fonds COVID-19 en soutien de la culture	0	1'550'000	1'550'000.00	0	0.0
Fonds de régularisation des loyers	123'912.00	124'000	233'286.00	109'286.00	88.1
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	51'376.41	0	0.00	0.00	-
Fonds de réserve général du SSL	0.00	0	539'982.26	539'982.26	-
Fonds du Service de l'eau	22'536'981.50	9'061'500	21'436'564.02	12'375'064.02	136.6
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	939'950.00	0	0.00	0.00	-
Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes	351'802.98	0	0.00	0.00	-
Fonds pour risques génériques financiers	1'158'510.00	0	14'600'149.75	14'600'149.75	-
Fonds des SIL	8'400'397.22	10'645'400	13'090'979.59	2'445'579.59	23.0
Total	33'562'930.11	21'780'900	53'324'491.62	31'543'591.62	144.8

Au Service de la culture, des rétrocessions de subventions excédentaires (Opéra et Orchestre de chambre de Lausanne) résultant de la réduction des activités culturelles en raison des fermetures imposées ont été attribuées au Fonds de risques pour institutions culturelles.

Au Service de l'eau, les résultats d'exploitation de l'unité Eau potable et des unités liées à l'épuration des eaux ont entraîné des attributions supplémentaires, respectivement CHF 7.8 millions au Fonds de réserve et de renouvellement du service et CHF 4.6 millions au Fonds de péréquation de la STEP. Au Service des finances, une attribution de CHF 14.6 millions a été effectuée dans le Fonds pour risques génériques financiers.

Aux Services industriels, des attributions non budgétées dans les fonds de différence de couverture de l'électricité (+CHF 2.3 millions) et du chauffage à distance (+CHF 1 million) ont été effectuées ; à relever également la diminution du remboursement de la taxe CO₂ et donc de son attribution au Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le chauffage à distance (-CHF 0.7 million).

39 Imputations internes**-CHF 10.2 millions ou -9.2%**

La diminution constatée sous ce poste provient principalement d'une baisse de la facturation interne des intérêts et de coûts moindres de la STEP refacturés à la Ville.

4 REVENUS

40 Impôts

+CHF 34.5 millions ou +6.8%

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<u>Comptes 2019</u>	<u>Budget 2020</u>	<u>Comptes 2020</u>
	CHF	CHF	CHF
Total	521'119'424.50	506'300'000	540'802'909.94
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>394'694'834.80</u>	<u>378'000'000</u>	<u>383'183'604.09</u>
- sur le revenu	345'637'837.36	335'200'000	337'612'524.48
- sur la fortune	43'371'821.60	37'700'000	39'572'236.31
- perçu des étrangers	5'210'112.40	4'600'000	5'562'328.78
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	475'063.44	500'000	436'514.52
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>52'565'454.90</u>	<u>55'900'000</u>	<u>81'194'590.95</u>
Produit des autres impôts :	<u>73'859'134.80</u>	<u>72'400'000</u>	<u>76'424'714.90</u>
- foncier	37'197'352.15	37'500'000	42'927'610.15
- complémentaire sur les immeubles	5'734'078.90	5'000'000	6'699'861.25
- Droits de mutation sur les transf. imm.	8'863'389.50	9'000'000	11'894'547.55
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	15'757'882.50	14'500'000	12'289'230.40
- sur les divertissements	5'948'186.75	6'000'000	2'224'265.55
- sur les chiens	358'245.00	400'000	389'200.00

Les recettes fiscales sont globalement en amélioration de CHF 19.7 millions par rapport aux comptes 2019. Cela est principalement dû à l'imposition sur le bénéfice et le capital (+CHF 28.6 millions), qui s'explique essentiellement par des effets de rattrapage en lien avec l'entrée en vigueur de la RFFA.

Cette hausse est due à la fois à une adaptation de la taxation 2019 et à une adaptation des acomptes 2020. Elle est donc en partie ponctuelle. Cette évolution est atténuée par les effets de la stratégie fiscale cantonale qui réduit l'impôt sur le revenu des personnes physiques d'environ CHF 7.7 millions. Cet impact, découlant d'une baisse de 0.5 point du coefficient fiscal de la Ville ainsi que des pertes liées à l'augmentation des déductions pour primes d'assurance-maladie, frais de garde des enfants et contribuables modestes, pour l'équivalent d'un point du coefficient communal, est en ligne avec le montant qui avaient été estimés au budget (CHF 8 millions).

Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2020 a atteint CHF 383.2 millions, soit une augmentation de CHF 5.2 millions (+1.4%) en comparaison du budget, et une diminution de CHF 11.5 millions (-2.9%) par rapport aux comptes 2019 (dont CHF 7.7 millions en lien avec la stratégie fiscale cantonale).

Au 31 décembre 2020, l'ACI déclarait que 99.97% des contribuables lausannois étaient taxés pour 2014, 99.94% pour 2015, 99.50% pour 2016, 98.69% pour 2017, 96.81% pour 2018 et 86.79% pour 2019.

Les impôts comptabilisés en 2020 correspondent aux acomptes facturés (ainsi que les impôts à la source) pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2019 (chiffres en millions de CHF) :

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
2011 et antérieurs	3.9	2.5
2012	1.4	0.3
2013	1.0	1.0
2014	2.4	0.8
2015	2.0	1.4
2016	4.3	0.8
2017	10.3	2.0
2018	46.4	3.4
2019	323.5	46.8
2020	0.0	325.5
	<u>395.2</u>	<u>384.5</u>

Personnes morales

Les recettes fiscales augmentent en partie ponctuellement de CHF 25.3 millions par rapport au budget 2020 et de CHF 28.6 millions par rapport aux comptes 2019 principalement en raison de la RFFA.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2019 et en 2020 (chiffres en millions de CHF) additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes :

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
2013 et antérieurs	0.1	-0.5
2014	1.3	0.0
2015	0.5	1.8
2016	0.2	0.7
2017	3.2	0.0
2018	-1.5	3.4
2019	43.7	7.6
2020	5.1	61.7
2021	0.0	6.5
	<u>52.6</u>	<u>81.2</u>

Autres impôts

L'impôt sur les successions et les donations est inférieur de CHF 2.2 millions par rapport au budget et de CHF 3.5 millions par rapport aux comptes 2019. L'impôt foncier, quant à lui, est en hausse de CHF 5.4 millions par rapport au budget. La baisse de CHF 3.8 millions de l'impôt sur les divertissements est essentiellement liée à la crise du COVID-19.

41 Patentes, concessions**-CHF 0.9 million ou -27.6%**

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	2'634'690.75	3'295'000	2'384'783.50	-910'216.50	-27.6

La diminution s'explique principalement par les restrictions d'ouvertures des établissements publics liées au COVID-19 entraînant une forte baisse des demandes d'heures de prolongation (-CHF 0.8 million).

42 Revenus des biens**-CHF 0.9 million ou -0.9%**

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	12'520'526.21	11'500'800	13'947'225.93	2'446'425.93	21.3
Revenu des immeubles du patrimoine financier	34'457'048.46	38'576'900	37'730'389.89	-846'510.11	-2.2
Revenu des biens du patrimoine administratif	50'798'836.54	50'478'100	45'935'634.67	-4'542'465.33	-9.0
Autres revenus	13'924'826.00	5'176'900	7'204'874.55	2'027'974.55	39.2
Total	111'701'237.21	105'732'700	104'818'125.04	-914'574.96	-0.9

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations », au Service des finances, deux éléments significatifs sont à relever : le dividende et la rémunération des garanties financières provenant de Gaznat S.A. (+CHF 1.5 million) et les intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales, communiqués par l'ACI (+CHF 0.9 million).

Sous le poste « Revenu des immeubles du patrimoine financier (PF) » et « Revenus des immeubles du patrimoine administratif (PA) », la baisse s'explique principalement, au Service des parcs et domaines, par la diminution des ventes de vin suite à la fermeture des débits de boisson ainsi qu'à la conjoncture difficile du marché du vin (-CHF 0.8 million) et, au Service des routes et de la mobilité, par la diminution des revenus du stationnement et autres revenus du PA (-CHF 3.3 millions) à mettre en lien avec la crise sanitaire.

Sous le poste « Autres revenus », l'augmentation résulte de plusieurs éléments : au Service des finances, d'une dissolution partielle de la provision pour débiteurs (+CHF 1.1 million) et d'agios sur les émissions d'emprunts obligataires (+CHF 0.6 million) et, aux Services industriels, de versement de dividendes plus élevés que budgété.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**-CHF 35.8 millions ou -5.3%**

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecarts (+/-) C2020	B2020 - C2020
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes, redevances et prestations de services	286'196'007.46	285'268'500	270'291'598.14	-14'976'901.86	-5.3
Ventes (yc SIL)	314'178'861.62	312'587'600	303'840'549.49	-8'747'050.51	-2.8
Frais facturés à des tiers, remboursements	16'546'388.10	12'709'400	9'078'611.31	-3'630'788.69	-28.6
Amendes	25'949'967.68	28'685'000	21'994'448.04	-6'690'551.96	-23.3
Autres contributions	30'665'268.62	37'698'600	35'910'782.86	-1'787'817.14	-4.7
Total	673'536'493.48	676'949'100	641'115'989.84	-35'833'110.16	-5.3

L'importante diminution constatée sous ce poste (-CHF 35.8 millions), est principalement liée à la crise sanitaire (- CHF 19 millions) ainsi que les ventes d'énergie des SIL (-CHF 6.6 millions) compensée par une baisse des achats d'énergie au poste 31 ci-avant.

De manière détaillée, voici les principaux écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

(en millions de CHF)

— Corps de police – Amendes	-6.5
— Corps de police – Diverses redevances et prestations facturées	-1.4
— Service de l'eau – Taxes uniques de raccordement	+1.1
— Service de l'eau – Evacuation eaux claire et usées - taxes épuration / évacuation	-1.3
— Service des sports – Diminution des entrées et des ventes d'articles en raison de la pandémie et la fermeture des piscines et patinoires	-0.7
— Service d'accueil de jour de l'enfance – diminution des recettes des parents en raison de la fermeture des structures d'accueil liée à la pandémie	-3.0
— Office dentaire – fermeture d'un cabinet pendant 3 mois et réduction des prestations liées à la pandémie	-0.8
— Service Achats et logistique – Réduction des prestations facturées	-1.0
— Service de la propreté urbaine – gestion des déchets urbains – taxes et ventes	-1.4
— Service du personnel – changement de méthode de comptabilisation de la participation du personnel aux assurances (voir poste 30 ci-avant)	-2.7
— SIL – Réduction des recettes de la distribution d'électricité	-2.4
— SIL – Réduction des recettes multimédia	-3.2

44 Part à des recettes sans affectation**+CHF 6.8 millions ou +112.9%**

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecarts (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	8'816'891.05	6'000'000	12'773'118.10	6'773'118.10	112.9

L'impôt sur les gains immobiliers, sujet à fluctuation, a dépassé le budget de CHF 6.8 millions.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+CHF 27.9 millions ou +9.0%**

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	209'143'432.10	198'600'000	227'569'631.94	28'969'631.94	14.6
Facturation à l'Académie de police de Savatan	846'775.00	900'000	566'130.45	-333'869.55	-37.1
Participations diverses au Service de protection et sauvetage (hors dispositif sanitaire)	9'355'951.90	9'886'500	9'799'183.35	-87'316.65	-0.9
Participation cantonale aux charges du dispositif sanitaire (ambulances)	1'875'582.64	2'740'400	2'613'038.59	-127'361.41	-4.6
Participation cantonale à l'aide au logement	438'470.50	509'600	407'709.50	-101'890.50	-20.0
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	3'806'452.45	4'658'300	4'582'218.66	-76'081.34	-1.6
Participations diverses aux charges du Service social	28'603'674.06	27'716'500	29'392'317.94	1'675'817.94	6.0
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR	13'359'477.06	13'895'900	13'079'660.53	-816'239.47	-5.9
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'839'175.35	7'496'000	6'430'537.95	-1'065'462.05	-14.2
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	12'857'507.00	13'991'000	15'278'629.75	1'287'629.75	9.2
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	17'753'596.18	17'864'400	17'348'007.82	-516'392.18	-2.9
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	6'761'092.60	7'924'600	6'881'329.40	-1'043'270.60	-13.2
Autres dédommagements	3'666'332	2'877'300	2'996'991	119'691.09	4.2
Total	315'307'518.45	309'060'500	336'945'386.97	27'884'886.97	9.0

S'agissant de la péréquation intercommunale, le retour du Fonds de péréquation et des dépenses thématiques a été supérieur au budget (+CHF 29 millions) compte tenu principalement de la comptabilisation au brut de la part solidarité sans effet sur le résultat (CHF 15.7 millions) (voir chapitre 35 ci-dessus), de la part thématique « Transports » (+CHF 14 millions) et du retour du Fonds de péréquation (-CHF 1.1 million).

Au Corps de police, diminution des recettes concernant la rétrocession de l'Académie de police de Savatan pour le personnel détaché, reportées par le Canton sur les communes.

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par la Direction générale de la santé pour couvrir l'excédent de charges du Groupe sanitaire est inférieur de CHF 0.1 million.

Au Service du travail, du fait d'un excédent de charges de l'Office régional de placement inférieur aux prévisions, la participation versée par la Confédération a été diminuée de CHF 0.5 million. S'agissant de la baisse de la participation aux frais des emplois temporaires subventionnés, elle s'explique par une baisse des charges effectives de l'Unité et par une diminution de la facturation de prestations à divers mandants en lien avec la crise du COVID-19.

Au Service de l'eau, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes.

46 Subventions acquises**+CHF 0.6 million ou +15.4%**

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts, parcs et domaines	268'022.80	283'000	324'989.53	41'989.53	14.8
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	708'170.00	858'200	918'170.00	59'970.00	7.0
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	413'671.95	489'300	459'774.65	-29'525.35	-6.0
Subventions de l'Etat pour les travaux sur les routes en traversée de localité	247'152.60	0	0.00	0.00	-
Subventions de l'Etat relatives à l'assainissement du bruit routier	0.00	0	264'567.55	264'567.55	-
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	1'786'000.00	1'852'900	1'889'700.00	36'800.00	2.0
Subventions de la Confédération pour des projets aux SIL	739'342.61	240'000	640'547.92	400'547.92	166.9
Autres subventions	564'659.15	344'600	195'791	-148'809.00	-43.2
Total	4'727'019.11	4'068'000	4'693'540.65	625'540.65	15.4

Au Service de secours et incendie, la subvention versée de l'ECA est liée à l'écologie des aspirants 2019-2020, moindre que prévu.

Au Service des routes et de la mobilité, la participation du Canton à l'assainissement du bruit routier concernent plusieurs projets récemment réalisés.

Aux Services industriels, la hausse s'explique par la perception d'une prime de marché fédérale en soutien à la grande hydraulique.

Sous le poste « Autres subventions », la diminution s'explique principalement, au Service de l'eau, par des subventions non perçues en raison de travaux non réalisés.

48 Prélèvements sur les réserves**-CHF 24.8 millions ou -55.0%**

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart (+/-) B2020 - C2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds COVID-19 en soutien de la culture	0.00	0	394'754.95	394'754.95	-
Fonds du Service de l'eau	7'569'441.68	9'405'100	5'557'380.53	-3'847'719.47	-40.9
Fonds de réserve générale du SSL	316'536.35	0	0.00	0.00	-
Fonds de rénovation d'immeubles	7'527'171.25	7'528'900	4'286'029.24	-3'242'870.76	-43.1
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	1'383'070.96	948'000	657'088.90	-290'911.10	-30.7
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	1'068'900	550'824.18	-518'075.82	-48.5
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	0.00	0	3'198'482.40	3'198'482.40	-
Fonds pour risques génériques financiers	171'397.75	0	0.00	0.00	-
Fonds des SiL	14'799'144.12	26'046'400	5'587'010.19	-20'459'389.81	-78.5
Total	31'766'762.11	44'997'300	20'231'570.39	-24'765'729.61	-55.0

Au Service de la culture et au Service des bibliothèques et archives de la Ville, deux prélèvements de CHF 0.2 million chacun ont été effectués dans le cadre des mesures de soutien culturelle et de soutien au secteur du livre (préavis N° 2020/19).

Au Service de l'eau, à l'Unité Eau potable, la différence s'explique par des retards pris dans des projets d'investissements notamment le remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont de Pierre au lieu-dit « Pont de Fenil » et la réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut ; ces projets sont financés par prélèvement dans les fonds de réserve et de renouvellement du service.

Au Service du logement et des gérances, l'écart s'explique par une diminution de la neutralisation des impacts financiers dû aux reports de travaux en lien avec le crédit d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments du patrimoine financier (préavis N° 2015/50) (voir poste 33 ci-avant).

Au Service des écoles primaires et secondaire, un prélèvement moindre de CHF 0.3 million dans la provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires a été effectué afin de compenser les amortissements des dépenses du crédit relatif au préavis N° 2015/45 « Assainissements et créations de classes dans les bâtiments ou sites scolaires ; utilisation de la provision de CHF 8 millions constituée dans le cadre du bouclage des comptes 2013 ».

Au Service de la propreté urbaine, à l'Unité gestion des déchets, le résultat d'exploitation a entraîné un prélèvement moindre dans le Fonds de réserve pour la gestion de déchets.

Au Service des finances, un prélèvement de CHF 3.2 millions a été effectué dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs suite à la réévaluation de valeur de la participation dans Romande Energie Holding au 31 décembre 2020. Un amortissement du patrimoine financier d'un montant identique a également été réalisé (voir également poste 33 ci-avant).

Enfin, aux Services industriels, les écarts principaux par rapport au budget sont les suivants : divers fonds de péréquation (-CHF 13.2 millions), Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey (-CHF 3.5 millions), Fonds de réserve et de renouvellement du gaz (-CHF 1.6 million), divers fonds de réserve de renouvellement (-CHF 3 millions).

5.1.2 Comptes des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	131'149'092.81	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	8'002'810.78	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)	1'173'894.35	
Prêts et participations permanentes	258'507.60	1'421'850.00
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	974'805.85	
Subventions et recettes pour investissements		7'521'170.87
Transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier		21'405'369.11
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		1'010'769.15
Investissements nets		110'199'952.26
Sous-total	<u>141'559'111.39</u>	<u>141'559'111.39</u>
FINANCEMENT		
Investissements nets	110'199'952.26	
Amortissement du patrimoine administratif		123'361'243.71
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	15'006'637.10	
Augmentation des provisions		33'092'921.23
Excédent d'autofinancement	31'247'575.58	
	<u>156'454'164.94</u>	<u>156'454'164.94</u>

Les investissements du patrimoine administratif se sont élevés à CHF 141.6 millions au brut (CHF 110.2 millions au net) soit CHF 109.6 millions en dessous du chiffre prévu au budget (CHF 251.2 millions). Ceci s'explique par des décalages de projets ou des dépenses annuelles inférieures au plan des investissements.

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à un montant de CHF 141.4 millions et permet de couvrir l'intégralité des investissements de la Ville et de rembourser une partie de la dette bancaire.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2020 :

	Tranche annuelle budgétisée	Dépenses 2020
	<i>(en millions de CHF)</i>	
<u>Sécurité et économie</u>		
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	5.2	7.3
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	4.4	2.8
Nouvelle cuve au réservoir des Dailles	0.7	1.0
<u>Sports et cohésion sociale</u>		
Organisation des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver de 2020	1.9	5.6
Piscine de Mon-Repos – Assainissement des installations de l'eau	1.0	1.4
Centre omnisports de Grand-Vennes et Zone sportive de Vidy – Remplacement de deux terrains de foot en matière synthétique	0.0	1.2
Vallée de la Jeunesse – Assainissement de la façade et des toitures	0.0	0.9
<u>Logement, environnement et architecture</u>		
Infrastructure multimodale de la place de la Gare	0.0	1.2
Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines	2.8	2.6
Entretien et importants travaux de remise en état de bâtiments du PA et du PF	6.6	1.5
Théâtre de Vidy-Lausanne – Rénovation et agrandissement du bâtiment	2.1	3.4
Evolution RECOLTE 2019-2023	1.0	2.0
<u>Enfance, jeunesse et quartiers</u>		
Collège de l'Eglantine – Construction d'une extension du collège	3.3	1.6
Construction du complexe scolaire du quartier des Fiches, école de Riant-Pré	8.8	10.5
Collège de l'Eglantine – Construction d'une extension du collège	3.3	1.6
Collège du Belvédère – Nouveaux locaux scolaires et salle de gym	1.0	1.5
Collège de Béthusy – Construction de 16 classes	5.9	3.4
Collège de St-Roch – Assainissement et rénovation	3.0	1.3
<u>Finances et mobilité</u>		
Rénovation et extension de la voirie	9.2	4.1
Rues vivantes – Aménagements urbains	2.2	1.1
<u>Services industriels</u>		
Remplacements et extensions ordinaires	10.5	12.0
Renouvellement du réseau de distribution électrique (1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e phases)	2.5	1.6
Plan lumière Lausanne	3.0	2.2
Construction d'une seconde chaudière dans la chaufferie de la STEP	1.5	1.5
Renouvellement du réseau de distribution électrique 2017-2021	14.7	15.6
Déploiement des compteurs électriques intelligents (1 ^{er} volet)	0.6	1.0
<u>Métamorphose</u>		
Stade de la Tuilière – Construction d'un stade de football	11.0	23.7
Plaines-du-Loup – Prés-de-Vidy – Etudes générales et travaux préparatoires	1.7	1.0

5.1.3 Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2020, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de CHF	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>Variation</u>
Dette bancaire	2'578.8	2'540.2	- 38.6
Endettement net	2'010.8	1'997.0	- 13.8

Il s'agit de rappeler que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards.

5.1.4 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser **CHF 141'837'686.63**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'ACI, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2020 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2020 mais non encore encaissés au 31 décembre 2020.

115 Débiteurs **CHF 162'881'452.07**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2020.

120 Titres **CHF 108'272'958.58**

L'augmentation de ce poste de CHF 9.8 millions par rapport à 2019 est due principalement à l'augmentation du capital-actions de CHF 12.5 millions de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. et à une moins-value de CHF 3.2 millions liée à la réévaluation des actions de Romande Energie Holding S.A. à leur valeur vénale au 31.12.2020.

122 Prêts **CHF 26'116'587.15**

Ce montant correspond essentiellement au solde du prêt octroyé à LFO S.A. (Lausanne Fibre Optique) pour le paiement du rachat du réseau de la Ville, présenté distinctement sous ce chapitre dans un but de transparence.

123 Immeubles **CHF 388'832'847.38**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2019 (+CHF 36.2 millions) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2020 et du transfert des installations de Lavey du patrimoine administratif au patrimoine financier.

13 Actifs transitoires **CHF 82'723'507.62**

Sont compris dans cette position, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2020 encaissés au début 2021.

Patrimoine administratif	CHF	1'272'801'972.22
---------------------------------	------------	-------------------------

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de CHF) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2020		1'285'963
Investissements bruts		141'559
		<u>1'427'522</u>
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements	31'359	
– Amortissements	<u>123'361</u>	<u>154'720</u>
Solde au 31 décembre 2020		<u><u>1'272'802</u></u>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

14 Investissements du patrimoine administratif	CHF	1'140'805'164.54
---	------------	-------------------------

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels et des patrimoines autofinancés (services de l'eau et de la propreté urbaine) pour CHF 703 millions. En application du règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

15 Prêts et participations permanentes	CHF	116'732'752.63
---	------------	-----------------------

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

16 Subventions d'investissements	CHF	14'325'375.06
---	------------	----------------------

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

17 Autres dépenses à amortir	CHF	938'679.99
-------------------------------------	------------	-------------------

La diminution de ce poste de CHF 10.9 millions fait suite à une recommandation du Service du contrôle des finances de la Ville de ne plus classer sous ce titre les comptes d'attente et crédits d'étude jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 « Investissements » ou de leur amortissement, mais de les comptabiliser directement sous le chapitre 14.

18 Avances aux financements spéciaux	CHF	7'391'705.96
---	------------	---------------------

Ce montant correspond à une avance de CHF 6.5 millions pour le Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité et une de CHF 0.9 million pour le Fonds de différence de couverture pour le timbre d'acheminement des distributeurs aval du gaz.

19 Découvert	CHF	1'053'572'096.76
---------------------	------------	-------------------------

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de CHF) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2020		1'038'565
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2020		15'007
		<u>1'053'572</u>
Etat au 31 décembre 2020		<u><u>1'053'572</u></u>

La valeur des immeubles et des DDP inscrits au patrimoine financier figure actuellement au bilan pour CHF 389 millions (voir chapitre 123 du bilan). Une réserve latente de CHF 450 millions est à considérer sur ces objets suite au travail d'estimation à la valeur de marché réalisé par la Commission immobilière.

PASSIF

21 Dettes à court terme **CHF 612'500'000.00**

Cette position englobe, d'une part, l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois (CHF 512.5 millions) et, d'autre part, l'ensemble des dettes à moyen et long termes dont le dénouement est prévu à court terme (CHF 100 millions). Parmi ces montants, CHF 400 millions concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts.

22 Dettes à moyen et à long termes **CHF 1'927'667'500.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2020, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunt effectué			
Emprunt public	100'000'000	0.3500	2020 - 2032
Emprunt public	100'000'000	0.6000	2020 - 2050
Emprunt public	100'000'000	0.6000	2020 - 2056
Emprunt public	100'000'000	0.2300	2020 - 2060
Total	400'000'000		
Remboursements			
Emprunt privé	100'000'000	3.2950	2006 - 2020
Emprunt privé	10'000'000	2.7500	2010 - 2020
Emprunt privé	50'000'000	2.8950	2010 - 2020
Emprunt privé	50'000'000	2.9250	2010 - 2020
Amortissement financier	5'000		
Total	210'005'000		
Emprunts échus dans l'exercice suivant et présentés à court terme			
Emprunt privé	100'000'000	3.3500	2008 - 2021
Total	100'000'000		

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique **CHF 29'321'394.37**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville.

24 Provisions **CHF 123'990'746.83**

L'augmentation de ce poste (+CHF 9.5 millions) s'explique principalement par une attribution de CHF 6 millions dans la provision pour péréquation (retour solidarité) et une attribution de CHF 2.9 millions dans la provision pour soutien aux commerçants lausannois (à mettre en lien avec le montant de CHF 3 millions accordé dans le cadre du préavis N° 2020/35).

25 Passifs transitoires **CHF 130'919'134.42**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2020 ou des recettes perçues d'avance. L'augmentation de ce poste par rapport à 2019 s'explique en partie par des redevances DDP pour les Plaines-du-Loup perçues d'avance.

28 Fonds de renouvellement et réserve CHF 312'853'387.81

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Les mouvements significatifs enregistrés sous ce poste (+CHF 36.2 millions) sont, au Service des finances, un versement de CHF 14.6 millions dans le Fonds pour risques génériques financiers et un prélèvement de 3.2 millions dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes), au Service de l'eau, une attribution nette de CHF 15.9 millions (+CHF 11.7 millions dans le Fonds de réserve et de renouvellement du service, +CHF 4.6 millions dans le Fonds de péréquation de la STEP et Eaux usées, -CHF 0.5 million dans le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice), au Service du logement et des gérances, des prélèvements de CHF 4.2 millions dans le Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier, au Service des écoles primaires et secondaires, des prélèvements nets de CHF 0.7 million dans le Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires et, aux Services industriels, des versements nets de CHF 10.6 millions (pour plus de détails voir postes 38 et 48 ci-avant).

6. Réponse au postulat de M. Vincent Brayer « Lausanne demain, une ville plus solidaire : vers une rationalisation du plan des investissements favorisant l'économie locale »

6.1 Rappel du postulat

Déposé le 9 juin 2020 et renvoyé directement à la Municipalité le 23 juin 2020 pour étude et rapport, le postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'anticiper certains investissements initialement prévus pour 2021-2023 en portant une attention particulière à ceux réalisés hors du périmètre classique des travaux publics (études, génie civil, constructions) et en privilégiant ceux dont l'impact sur l'économie locale est le plus important et favorisent les emplois locaux et la transition écologique et énergétique.

6.2 Réponse de la Municipalité

Consciente des enjeux liés à la crise sanitaire, la Municipalité a estimé essentiel de mettre rapidement en œuvre des mesures permettant de dynamiser l'économie et de disposer de liquidités suffisantes, et en a fait l'une de ses priorités dès le début de la crise sanitaire.

Elle a ainsi reconnu, dans un premier temps, la nécessité d'honorer les factures établies par les différents fournisseurs et s'est assurée d'avoir accès aux liquidités auprès des établissements bancaires afin de pouvoir disposer de suffisamment de trésorerie pour honorer ses paiements dans un contexte fragilisé. La crise sanitaire ayant amené les particuliers à postposer leurs versements et les entreprises à conserver leur surcroît de liquidités, cet état de fait a complexifié la gestion de la liquidité à court terme au sein de la Ville.

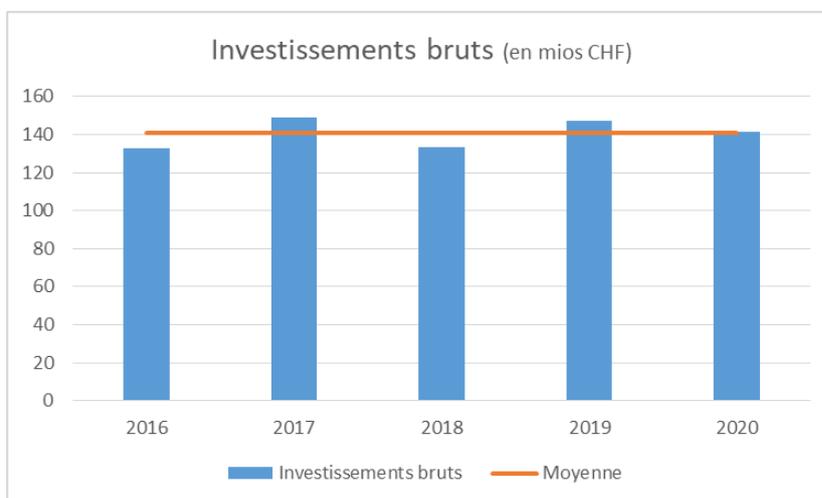
En parallèle, la Municipalité a rapidement adapté ses processus opérationnels afin d'assurer le paiement des factures aux différents fournisseurs dans les meilleurs délais, la Ville n'ayant pas pour pratique d'attendre le délai usuel de 30 jours avant de les payer. Cette mesure a nécessité des efforts considérables, vu l'absence d'un système de scannage et de validation/signature électronique systématique, la majorité des factures étant adressées en format papier. La dématérialisation des factures est en cours de développement et sera mise en œuvre dans le cadre du nouveau Système d'information financier (SIF) en cours d'implémentation à la Ville en remplacement du logiciel comptable actuel (GEFI).

Dans l'intervalle, compte tenu de la situation et afin d'accélérer et simplifier leur traitement, la Ville a également encouragé ses fournisseurs à transmettre leurs factures via un courriel et procédé manuellement au scannage des factures transmises par voie postale afin d'assurer leur traitement opérationnel dans les délais, voire de l'accélérer en cas de demande spécifique du fournisseur.

Enfin, la Municipalité a mis en place, conformément à une directive cantonale, une procédure de validation des préavis, qui lui a permis de nommer des commissions afin de faire valider les investissements prioritaires et ainsi de les accélérer en injectant de nouveaux capitaux dans l'économie. Cette procédure d'urgence a permis d'assurer la validation durant la période COVID, et dès lors le début de chantiers, aboutissant à terme à des investissements de près de CHF 65 millions :

Objet	Montant CHF, en millions
Théâtre de Vidy	27.5
Ecole du Belvédère	20.0
Collège St Roch	17.0
Total	64.5

En ce qui concerne les chantiers publics, la Ville a rapidement fait tout son possible pour les faire repartir au plus vite, tout en s'assurant du respect des recommandations fédérales COVID, leur mise en pratique ralentissant toutefois leur avancement. Par ailleurs, afin de soutenir les entreprises durant cette phase délicate, la Municipalité a contribué à la prise en charge des coûts supplémentaires liés aux respects des mesures sanitaires sur les chantiers. Les dépenses d'investissement réalisées en 2020 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes. Le tableau ci-dessous permet de mettre en évidence l'investissement brut réalisé dans le cadre de la législature :



Ainsi à titre de comparaison, les dépenses brutes se sont élevées à CHF 141.6 millions en 2020, dans la moyenne des dépenses réalisées durant la législature et la ligne des dépenses réalisées en 2019 (CHF 147.3 millions).

Ceci démontre que les mesures prises par la Municipalité ont porté leurs fruits, sachant que les chantiers ont été arrêtés durant 6 semaines (du 20 mars au 4 mai, soit 1/12 de l'année).

Il est également utile de préciser que le haut niveau d'investissement annuel réalisé par la Ville est reconnu par l'IDHEAP qui lui attribue la note maximale (6) dans le cadre de son comparatif des finances cantonales et communales.

Enfin, la Municipalité a pour principe de favoriser l'économie locale, dans le respect de la réglementation en vigueur ; la réglementation sur les marchés publics régit la manière selon laquelle les pouvoirs publics acquièrent des fournitures, des prestations de service ou de construction. Cette réglementation comprend l'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC du 30 mars 2012, entré en vigueur pour la Suisse le 1^{er} janvier 2021, l'Accord intercantonal du 25 novembre 1994 sur les marchés publics (AIMP) ainsi que la loi cantonale du 24 juin 1996 sur les marchés publics (LMP-VD) et son règlement d'application du 7 juillet 2004 (RLMP-VD). Ces textes ne permettent en principe pas de favoriser explicitement l'économie locale. Des marchés intégrant des critères environnementaux (sous certaines conditions strictes) ou de critères de proximité fondés (système de piquet H24 sur un chantier, par exemple) peuvent éventuellement conduire à choisir un entrepreneur local, mais ne constituent pas une voie directe pour favoriser l'économie locale.

Il est également important de mentionner que la politique d'investissement n'est pas la seule mesure permettant de soutenir l'activité économique. Au vu du contexte sanitaire qui perdure, la Municipalité a pris ses responsabilités et continuera à prendre des mesures anticycliques à la hauteur de ses compétences et dans la limite de ses capacités. Des dépenses importantes ont également été

engagées en 2020 pour limiter les effets de la crise et pour soutenir l'emploi et l'économie lausannois et se révéleront également positives à moyen et long termes.

Dans ce sens, et à titre d'exemple la Municipalité a notamment mis sur pied un plan de relance de l'activité commerciale à hauteur de CHF 7.8 millions afin d'accompagner le secteur du commerce de détail frappé par les fermetures totales ou partielles durant le semi-confinement et qui souffre particulièrement de l'augmentation des achats en ligne. En distribuant des bons et carnets de réduction à tous les habitant·e·s, il s'agit d'atténuer les impacts négatifs de la crise pour le petit commerce lausannois, contribuer à sauver l'emploi, stimuler la consommation dans les magasins locaux et les stands du marché, ainsi que de soutenir le pouvoir d'achat des Lausannois·e·s.

En outre, la Municipalité a apporté son soutien à l'économie lausannoise en renonçant à la perception des taxes relatives à l'occupation du domaine public des terrasses (CHF 1.3 million), en accordant la gratuités des baux commerciaux, des loyers des DDP, des édicules et des locataires commerciaux (CHF 2.2 millions) ainsi qu'en mettant gratuitement les terrasses, marchés, étalages, manifestations (CHF 2.5 millions). Elle a par ailleurs injecté CHF 2.5 millions dans le milieu de la culture lausannoise.

Pour rappel, les conséquences financières de la crise sanitaire sur les finances de la Ville en 2020 s'élève à un montant net de CHF 21 millions et sont essentiellement constituées de mesures de soutien volontaristes tel que présentées ci-dessus. Il est également nécessaire de rappeler que sans les effets liés à la pandémie, les comptes 2020 de la Ville auraient présenté un bénéfice de l'ordre de CHF 6 millions.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu favorablement à la demande du postulant.

7. Réponse à la pétition de M. Kyril Gossweiler « Pour la transparence du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) »

7.1 Rappel de la pétition

Déposée le 13 mars 2020 et renvoyée à la Municipalité le 27 avril 2021 pour étude et rapport-préavis, la pétition demande à la Municipalité de rendre publics les rapports du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) et de modifier la directive sur le CFL en conséquence.

7.2 Réponse de la Municipalité

Consciente des enjeux liés à la transparence et soucieuse de répondre rapidement à la problématique soulevée par le pétitionnaire, la Municipalité a révisé la directive sur le CFL une première fois en juillet 2020, puis en janvier 2021. Les dispositions de la directive révisée prévoient que les rapports d'audit interne achevés du CFL seront dorénavant spontanément publiés sur le site internet de la Ville, à l'image des rapports du Contrôle fédéral des finances, sous réserve d'un intérêt public ou privé prépondérant s'opposant à leur diffusion (art. 16 LInfo).

Avant que les rapports ne soient rendus publics, les entités auditées disposent d'un délai de 60 jours ouvrés pour prendre position, sur la base d'un projet de rapport, sur les recommandations du CFL. Une fois le délai de 60 jours écoulé, le CFL émet le rapport final aux destinataires et, sous réserve des dispositions de l'article 16 LInfo, publie le rapport d'audit interne sur le site Internet de la Ville de Lausanne. La page internet dédiée aux rapports du CFL est en cours de déploiement et sera opérationnelle cet été.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu favorablement à la demande du pétitionnaire.

8. Impact sur le développement durable

Ce préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

9. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

10. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2021/26 de la Municipalité, du 29 avril 2021 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver les comptes de 2020 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2021/26, du 29 avril 2021 ;
2. d'approuver la réponse au postulat de M. Vincent Brayer « Lausanne demain, une ville plus solidaire : vers une rationalisation du plan des investissements favorisant l'économie locale » ;
3. d'approuver la réponse à la pétition de M. Kyril Gossweiler « Pour la transparence du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) ».

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter

Annexes : Bilan général
 Annexe au bilan
 Impacts COVID aux C2020